

Point sur la situation professionnelle d'Ana Crevot Belo- 20 juillet 2017

1/ Etat des lieux

En charge de la responsabilité du service de la formation continue et professionnalisation (FCP), Madame Belo doit produire régulièrement (et sur demande de sa hiérarchie et du service financier) les chiffres concernant l'activité de la FC. Ces reportings permettent de mesurer, suivre et prévoir l'activité de la FC et vérifier que les objectifs sont conformes aux attentes et aux prévisions (cf. fiche de poste). La FC, dont les recettes sont d'environ 500 000 €/an participe à la renommée et au rayonnement de l'UFR. Les recettes permettent d'autofinancer le service FC (trois postes de gestionnaire), un poste de gestionnaire des plannings et services enseignants ainsi que le poste de chargé de la communication scientifique. Ces cinq supports sont financés sur ressources propres pour environ 250 000 €/an, soit la moitié des recettes.

Or, après plusieurs demandes et relances, émanant de Sophie Le Bars, responsable administrative et Leslie Niçoise, responsable du service financier de l'UFR, réclamant un point précis sur :

- **L'état des recettes FC à l'instant T sur l'année**
- **Le prévisionnel du dernier trimestre 2016-2017**

les demandes restent sans réponse. Puis, après une demande expresse par mail de la responsable administrative, Madame Belo envoie un point par mail en date du 11 juillet à 20h, adressé à Mmes Le Bars et Niçoise. Ce message dresse une situation des finances FC décrites comme « alarmantes » (cf. Mail). Il fait état tout d'abord des difficultés organisationnelles et pédagogiques (uniquement imputées au travail des enseignants par Madame Belo), puis liste un état partiel des effectifs de certaines formations et se poursuit par une estimation des recettes à l'instant T ainsi qu'une projection pour le dernier trimestre indiquant une diminution de 200 000 € par rapport à l'année précédente. Madame Belo termine son point en proposant une ultime solution d'achat publicitaire pour un coût estimé à 6 000 €, tout en ayant « un fort doute sur la période », et se dit preneuse de toutes les « idées ».

Au cours d'une réunion de direction prévue le lendemain, la Responsable administrative informe le Directeur de l'UFR du mail alarmant de Madame Belo, précisant toutefois la nécessité d'une vérification approfondie et qu'à ce stade des investigations les éléments avancés par Madame Belo n'étaient pas avérés.

A la demande de la Responsable administrative, une première vérification est demandée aux gestionnaires de la FC en pleine opération de facturation, permettant ainsi une comparaison partielle avec les chiffres avancés par Mme Belo. Les recherches à ce stade ne reflètent pas les chiffres évoqués dans le mail de Madame Belo. De ce fait, la responsable administrative et la responsable du service financier de l'UFR ont dû modifier leurs agendas respectifs pour pouvoir investiguer et ainsi évaluer la situation et réaliser le bilan financier de la FC afin de présenter un état réel aux Directeurs de l'UFR et de la FC. Cela a nécessité de reprendre, vérifier et contrôler tous les mouvements financiers depuis le début de l'année, ce qui a démontré que les données avancés dans le mail de Madame Belo étaient totalement erronés. Un bilan plus précis a pu être présenté aux directeurs après une semaine d'investigations avant une présentation définitive et étayée au mois de septembre.

Le Directeur de la FC est contacté et informé, n'ayant pas été consulté par Mme Belo. Il envoie alors un mail le 13 juillet à Madame Belo exprimant son étonnement de ne pas avoir été mis en copie du mail, ni consulté, et la convoquant pour un entretien avec la Responsable administrative. Le rendez-vous est fixé au 20 juillet.

Stéphane Thibierge, le Directeur de la Formation continue et Sophie Le Bars, la Responsable administrative de l'UFR, décident de recevoir Madame Ana Belo afin de discuter avec elle et d'évoquer alors la situation au travers de deux points :

1. la situation de la FC et la vérification les éléments donnés dans le point transmis par Ana Belo

2. les difficultés rencontrées depuis quelque temps

En effet, Monsieur Thibierge et Madame Le Bars envisagent de faire un point sur l'évolution d'Ana Belo dans la structure et exposent certains dysfonctionnements qu'ils avaient d'abord jugés mineurs quand ils étaient pris de manière isolée, et qu'ils avaient ensuite décidés de voir plus tard ensemble, tenant compte de :

- la prise de fonction récente de Madame Belo, de surcroît dans un service très mouvant et nécessitant, si ce n'est une réorganisation, au moins un remaniement de certains axes de l'activité
- une double activité : FC et professionnalisation
- une très forte activité dans les deux pôles (FCP)
- la fin d'année universitaire très dense

Une entrevue avait été réalisée entre Monsieur Thibierge et la RA en vue de l'entretien professionnel réalisé en avril 2017. A cette occasion, aucun élément majeur n'avait alors été relevé compte tenu de la prise en considération du contexte (cf. DISI et CR de l'entretien professionnel). Monsieur Thibierge n'avait pas été sollicité pour le DISI ayant été nommé directeur de la FC très peu de temps avant.

2/ Compte rendu de la réunion du 20 juillet 2017

Présents : Ana Belo, Responsable de la Formation Continue et Professionnalisation - Sophie Le Bars, Responsable administrative - Stéphane Thibierge, Directeur de la formation continue

L'entretien débute par l'explication de l'objet de la réunion (bien que la raison ait été énoncée dans la convocation). La Responsable administrative précise à Madame Belo que celui-ci fait suite à l'absence de réponse aux demandes de la responsable administrative sur la situation financière, au mail alarmant sur les finances de la FC, et enfin qu'il est motivé par des remarques générales.

Stéphane Thibierge souhaite insister, dans un premier temps, sur le fait que jamais Madame Belo ne lui a fait part de difficultés mettant en cause l'organisation ou la pédagogie et pouvant entraîner une telle diminution des recettes. L'entretien se déroule en reprenant chacun des points du message démontrant à Madame Belo qu'à ce stade des vérifications réalisées, la plupart de ces points sont, soit erronés, soit incomplets et parfois inexploitable (les chiffres de référence sont ceux visés et non ceux réalisés l'année antérieure). Stéphane Thibierge met en avant la teneur du mail où est mis en cause le travail des enseignants et évoque alors des propos similaires déjà tenus par Mme Belo. Il rappelle le rôle de l'administration de la FC, précisant qu'en cas de difficultés avec les équipes pédagogiques il est toujours à l'écoute et disposé à discuter et à mettre en place des solutions facilitant le travail de l'administration comme il le lui a d'ailleurs dit à plusieurs reprises. Il en profite également pour faire état de problèmes rencontrés depuis quelques semaines, qu'il avait choisi de ne pas évoquer dans l'immédiat, attendant une année complète afin que Madame Belo et lui-même d'ailleurs, puissent prendre parfaitement en mains leur fonction, s'adapter et faire un cycle complet pour pouvoir réaliser une analyse fine, un bilan et faire des propositions visant une stabilisation et une évolution de l'activité.

Madame Belo explique alors, et le circuit, et la teneur de son message par trois éléments :

1. Il s'agissait d'un point demandé en urgence et non-exhaustif nécessitant une analyse ultérieure plus fine

Réponse de la hiérarchie : Ce point a été demandé à plusieurs reprises depuis le mois de mai

2. Ce point a été envoyé aux demandeurs, la Responsable administrative et la responsable du service financier

Réponse de la hiérarchie : En effet, mais le directeur doit, de fait, être informé de la situation surtout si celle-ci semble alarmante

3. Elle n'avait pas tous les éléments et la connaissance nécessaire pour répondre

Réponse de la hiérarchie : Madame Belo a en sa possession les outils nécessaires au suivi des recettes et des dépenses FC, les gestionnaires FC disposent de tableau précis par formation. De plus, la responsable financière et la gestionnaire financière à laquelle elle se réfère parfois ayant été gestionnaire FC, proposent leur aide régulièrement, ayant besoin elles-mêmes des chiffres.

Madame Belo précise que ce point était destiné à être une étape avant un point plus complet et plus abouti. La Responsable administrative et le directeur lui font remarquer que néanmoins aucun signe, aucune alerte n'avait été faite en amont. Par ailleurs, aucun élément justifiant et étayant ses données n'accompagne le mail (tableau...).

La discussion se poursuit en faisant état de difficultés d'ordre du « savoir-faire » mais également du « savoir-être », puisque Monsieur Thibierge évoque un contact difficile et un peu abrupt avec les collègues enseignants, des messages très directifs et peu collaboratifs rarement discutés avec lui en amont. Et enfin, des demandes non-effectuées, sans retour ni suivi. Il note également que très peu de commissions pédagogiques (CP) initiées par la Responsable administrative n'ont été ensuite organisées comme cela devait être fait.

La responsable administrative évoque également quelques retours d'enseignants et de représentants d'institutions partenaires, mettant en exergue des difficultés de communication ou encore de « négativisme » de la part de Madame Belo, où souvent est mis en cause le travail des enseignants.

Madame Belo se dit étonnée et très contrariée de ces propos. Elle ne semble pas du tout percevoir les problèmes et ne saisit pas de quoi nous voulons parler.

La Responsable administrative demande alors à Madame Belo si elle se plaît dans la structure, si elle s'épanouit et si travailler avec les enseignants-chercheurs lui convient, ce à quoi elle répond de manière positive en expliquant aimer ce qu'elle fait et être heureuse d'apprendre ce nouveau métier dans un milieu qu'elle ne connaissait pas.

Au bout d'une heure, Monsieur Thibierge met fin à l'entretien que la Responsable administrative poursuit seule avec Madame Belo.

La discussion se poursuit durant une heure encore environ, principalement sur les propos tenus par Monsieur Thibierge et Madame Le Bars durant l'entretien, propos que Madame Belo accueille comme un « jugement sur sa personne ».

La Responsable administrative souligne les difficultés évoquées et appuie certains faits précisant que des problématiques ont également été rencontrées avec des personnels de l'UFR récemment. Elle décide de la questionner sur cet aspect en lui disant que, en effet, elle a parfois constaté chez Madame Belo des changements subits de comportement, ce qui l'a incitée à s'interroger sur son bien-être au travail. Madame Belo se dit parfaitement bien et insiste pour dire qu'elle commence à mieux maîtriser son activité et de fait, elle se sent de mieux en mieux. Elle dit se sentir parfaitement bien intégrée dans la structure et bien qu'ayant eu quelques difficultés avec certains collègues au sujet notamment du partage de fichier et du travail collaboratif, tout est rentré dans l'ordre.

Madame Belo sort « bouleversée » de cet entretien et demande quelles conséquences cela peut avoir sur son avenir à l'UFR mais également sur sa titularisation. La Responsable administrative précise qu'à ce stade rien n'est décidé ne niant toutefois pas la gravité des éléments qui lui ont été signifiés. Elles conviennent qu'une réunion aura lieu dès la rentrée avec le Directeur de l'UFR en relation avec la Direction des ressources humaines.

Fait à Paris, le 27 septembre 2017

Sophie Le Bars
Responsable administrative

Stéphane Thibierge
Directeur de la Formation continue